

Formulaire d'évaluation / TDJ 2022

Prénom et nom d'un parent : _____

Numéro de téléphone : _____

Prénom et nom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____

Diagnostique : _____

Afin de bien évaluer les besoins particuliers de votre enfant, et, le cas échéant, lui fournir une aide adéquate et suffisante, pouvez-vous nous dire quels sont ses besoins pour :

- Manger : _____
- Aller aux toilettes : _____
- Déplacement : _____
- Comportement : _____
- Autonomie : _____
- Besoin lors d'activités/sorties : _____
- Utilisation de pictogrammes : _____
- En général : _____

Considérant que nous passons beaucoup de temps à la piscine municipale, est-ce que votre enfant a des besoins particuliers dans la piscine? _____

Est-ce que vous nous autorisez à communiquer avec l'école pour connaître les besoins de votre enfant? OUI ou NON

Si oui, quel est le nom de l'enseignant de votre enfant et quelle école primaire fréquente-t-il :

Est-ce que votre enfant bénéficie de services extérieurs à l'école comme le CRDP, le CRDI ou un autre service? OUI ou NON

Si oui, est-ce que vous nous autorisez à communiquer avec ses intervenants afin d'avoir un portrait de ses besoins? OUI ou NON

Si oui, quel est le nom des intervenants qui côtoie votre enfant ainsi que le numéro de téléphone pour les rejoindre : _____

Il est important de noter que suivant l'évaluation individuelle qui sera faite des besoins particuliers de chaque enfant, la municipalité de Scott pourrait ne pas être en mesure d'accommoder l'enfant en raison de ses besoins particuliers si les mesures d'accommodement requises représentent des contraintes excessives pour la Municipalité. Il en est ainsi si l'admission de l'enfant nécessite la mise sur pied d'une programmation parallèle sur mesure ou si son admission créait un risque excessif pour sa sécurité ou celle des autres enfants.

Dans le cadre de l'évaluation, il sera pris en considération le niveau de soutien requis par chaque enfant et **sa capacité à participer activement aux activités régulières de son groupe**, à la lumière de la mission du Terrain de jeux.

Dans cette limite, la municipalité de Scott demeure toutefois dédiée à envisager et à mettre en œuvre tous les accommodements possibles en accord avec sa mission, ses ressources financières et humaines et le respect des droits de tous participants au Terrain de jeux, notamment celui à la sécurité.

***Le formulaire doit être retourné avant le 4 juin 2022**